

Francis Corblin
 Université Paris 4-Sorbonne

Défini et génitif : le cas des définis défectifs*

Nous appelons ici *génitif* un complément introduit par la préposition *de*, *défini* un GN préfixé par un déterminant défini morphologique (*le, la les*), et *défini défectif* un GN défini qui n'a pas toutes les propriétés typiques des GN définis.

Comme le souligne N. Flaux (92, 93), le mérite d'avoir attiré l'attention sur les définis à génitif indéfini de type *Le N d'un N, les N d'un N* revient à J.-C. Milner (1982, pp. 356-360). Dans ce texte, Milner relève les propriétés paradoxales de ces définis morphologiques en établissant qu'ils partagent beaucoup plus de propriétés avec les groupes nominaux indéfinis qu'avec les groupes nominaux définis. La suggestion de Milner est que ces définis morphologiques sont en réalité, au plan syntactico-sémantique des indéfinis: le défini morphologique serait ici "sans valeur propre", et la catégorie syntactico-sémantique du GN entier serait en l'occurrence fixée par celle du génitif. Milner présente donc en fait l'analyse de ces GN comme une entorse à la compositionnalité.

Des travaux ultérieurs (Corblin 1987, Flaux 1992, 1993) ont montré que les suggestions que Milner tire de ses observations ne pouvaient pas être retenues: plusieurs autres propriétés obligent indiscutablement à ranger les définis à génitif indéfini "du côté du défini". Plutôt donc qu'une entorse à la compositionnalité, nous aurions affaire à des représentants "défectifs" d'une catégorie syntactico-sémantique: en raison des particularités du génitif indéfini, plusieurs propriétés vérifiées dans les autres GN définis ne seraient pas vérifiées. L'intérêt de cette analyse est qu'elle met en relief les propriétés que les GN définis tireraient de celles de leur génitif. Poursuivant ici le sens général des observations de Milner, elle érige les définis à génitif indéfini en instrument d'observation et de mise à l'épreuve privilégié pour les théories du défini: une bonne théorie du défini devrait déduire correctement les propriétés induites par le génitif, et ne les déduire que pour les GN concernés: les démonstratifs ne sont pas affectés par la

* La version finale de cet article a largement bénéficié des lectures et commentaires critiques de C. Dobrovie-Sorin, F. Kerleroux et J.-M. Marandin. Je les en remercie sincèrement.

nature de leur génitif, et tous les définis à complément indéfini ne sont pas affectés.

L'objectif de cet article est de reprendre les données et leur interprétation dans le cadre de quelques théories sémantiques du défini et de l'indéfini élaborées postérieurement aux travaux de Milner. Nous utiliserons ici essentiellement les travaux se rattachant à la Discourse Representation Theory (Kamp, Heim, van der Sandt) et un travail récent de Poesio (1994) consacré spécifiquement à une variante de définis à génitif dits "weak definites".

1. Les définis à génitif indéfini: données et problèmes

1.1 Exemples

Considérons les exemples attestés suivants:

- | | | |
|-----|---|--|
| (1) | La haute grille d'un parc | L'embarcadère d'un lac suisse |
| | La demeure cossue d'un notable | Les secrets d'un drame de famille |
| | L'étrave d'un croiseur échoué | La préservation d'une culture ancienne |
| | Le souffle d'une bouche | La dégustation d'une pomme de pin |
| | D'après J. Gracq (Carnets du grand chemin, 1992) ¹ | |

"La vertu des filles du peuple attaquée par des seigneurs félons a fourni encore de nombreux sujets de romances. Il y a par exemple la fille d'un pâtissier, que son père envoie porter des gâteaux chez un galant châtelain."

G. de nerval (Sylvie)

Considérons aussi ces quelques exemples de linguiste:

- | | | |
|-----|---------------------------|--------------------------------------|
| (2) | La photo d'une femme. | L'arrivée de deux trains |
| | La fille d'un de mes amis | Les exclamations d'une vieille femme |
| | Le fils d'un paysan | La fille d'une fermière |

Les groupes nominaux en question sont de forme (3):

- (3) Défini ... N *de* indéfini ...N

Leur forme paradigmatique la plus étudiée est la forme dépourvue de prédéterminant du nom initial (4):

- (4) Le fils d'un paysan
Les filles d'un voisin

On étudie moins souvent des GN tels que: *les cinq filles d'un couple, la seule apparition publique d'un écrivain.*

¹Ces exemples m'ont été communiqués par M. Noailly dans le cadre d'une journée d'étude sur la cataphore.

Il est aussi important de bien noter que (3) isole des génitifs, des compléments en *de*. Des GN à complément indéfinis tels que (5):

- (5) La maison avec un patio
L'entente entre deux coureurs

n'ont pas les propriétés qui ont conduit à singulariser les GN de structure (3).

1.2 Les observations de Milner (1982, pp. 357-360)

Milner cherche à établir, au moyen d'une table baconienne de présence/absence, que telle propriété attachée aux GN préfixés par *le* (et exclue pour les GN préfixés par *un*) fait défaut si le GN défini a un génitif indéfini (et seulement dans ce cas), et que telle propriété attachée aux GN préfixés par *un* (et exclue pour les GN préfixés par *le*) sera vérifiée dans les définis à génitif indéfini, et non dans les définis à génitif défini. Une telle méthode conclut correctement à l'identité des catégories 2-3 et 1-4 si l'ensemble des propriétés testables s'inscrit dans ce tableau.

(6) Observations de Milner. Forme générale:

	le/ceN	un N	le N d'un N	le N de ce/le N
Propriété _x	+	-	-	+
Propriété _y	-	+	+	-
	1	2	3	4

Milner utilise pour l'essentiel les contrastes défini/indéfini suivants:

- (7) Propriétés citées: (exemples et jugements de Milner)
- 1- dislocation droite: *Je la connais, cette fille / *Je la connais, une fille*
 - 2- impersonnel: *Il est venu deux personnes / *il est venu ces deux personnes*
 - 3- équatives: *Jean est le professeur dont vous parliez / Jean est un professeur*
 - 4- possession inaliénable: **J'ai les jambes / j'ai des jambes*
 - 5- possession: *Ce livre est à moi / *Un livre est à moi*
 - 6- constante: *Un cheval est dans la cour et un cheval est dans le jardin*
**Ce cheval est dans la cour et ce cheval est dans le jardin*

Le contraste 6 tient à ce que la répétition proche du défini entraîne typiquement la co-référence, alors que la répétition proche d'un indéfini est typiquement associée à la non-coréférence.²

² Pour une discussion plus détaillée sur la "condition de nouveauté" associée aux indéfinis, voir Corblin (1994).

Milner fait observer que les définis à génitif indéfini se rangent du côté des indéfinis, et non des définis. Nous renvoyons ici aux observations de Milner pour plus de détails.

(8) Conclusions de Milner sur *Le N d'un N*:

"Il arrive que des formes *morphologiquement* définies aient un comportement syntaxique et sémantique d'indéfini." (...)

Plus exactement, dans un groupe nominal de la forme *le N de N*, c'est le caractère défini ou indéfini du *génitif* qui tranche. (...)

Dans [ces] exemples L'article *le* ne confère pas le caractère défini au groupe nominal qu'il introduit, alors qu'il le fait en l'absence de génitif; cela donne à penser que *le* est ici sans valeur propre"

1.3 Amendements aux observations et suggestions de Milner

Si ces suggestions de Milner devaient être admises en l'état, elles soulèveraient un double problème pour une théorie compositionnelle de l'interprétation: l'un par "défaut d'effet", si *le* est réellement sans valeur propre, l'autre par "excès d'effet", si c'est bien le statut d'indéfini ou de défini du génitif qui fixe le statut du GN entier.

Ces suggestions ont cependant fait l'objet d'amendements qui obligent à en atténuer la portée: en substance, ces amendements établissent que les définis à génitif indéfini sont plutôt à considérer comme des définis "défectifs" que comme des indéfinis.

Dans Corblin (1987), j'ai présenté un argument pour montrer que le défini garde sa pleine valeur en présence d'un modifieur comme *seul*, même si le génitif est indéfini. Je présente ici une version légèrement étendue de l'argument. Considérons (9):

(9) Les trois fils d'un roi banni voulurent le venger

Implicature (ou présupposition): ce roi a trois fils en tout.

L'implicature est ici admise sans discussion par tous les locuteurs. Il en va de même si le défini singulier se voit adjoindre le modifieur *seul*:

(10) Le seul fils d'un roi banni voulut le venger³

Implicature (ou présupposition): ce roi n'a qu'un fils.

Contrastons (10) à (11):

³ Une telle phrase paraît sans doute artificielle en ce sens qu'il est difficile d'imaginer un contexte où son usage serait naturel. A des degrés divers il s'agit d'une propriété commune aux définis à génitif indéfini. Il n'est pas impossible que la présence de *seul* accentue le phénomène.

(11) Un seul fils d'un roi voulut le venger

Dans ce dernier cas, l'implicature d'unicité disparaît, et le modifieur *seul* reçoit une tout autre interprétation: en substance, le roi a (probablement) plusieurs fils, et un d'entre eux voulut le venger.

Concentrons-nous ici sur l'interprétation du modifieur *seul*. Comme nous allons le montrer, une manière très simple de noter le contraste entre (10) et (11) est de dire que *seul* "reconnâit" *le seul fils d'un roi* comme un GN défini, et *un seul fils d'un roi* comme un GN indéfini.

Admettons pour *seul* la signification invariante suivante: *seul* implique que le cardinal d'un ensemble construit par l'interprétation de la phrase est strictement égal à un.

Lorsque *seul* figure dans un GN indéfini sujet, *seul* a une portée large, ou externe, dans la mesure où le cardinal ainsi évalué représente l'intersection du groupe nominal et du groupe verbal:

(12) [Un seul A] B
 ex: un seul bar est fermé
 $|A \cap B| = 1$

Une phrase telle que (12) affirme qu'il y a en tout et pour tout un seul bar fermé. Ceci doit naturellement s'entendre non dans l'univers total, mais dans un sous-ensemble restreint contextuellement par le discours, ou par des modificateurs explicites:

(13) Dans la rue Brives, un seul bar est fermé
 $|A \cap B \cap C| = 1$
 C représente ici les restrictions contextuelles pertinentes (en l'occurrence une localisation dans la rue Brives).

En revanche, si *seul* figure dans un GN défini, *seul* a une portée étroite, limitée au seul contenu du groupe nominal:

(14) [Le seul A] B
 ex: Le seul bar est fermé
 $|A| = 1$

Une phrase telle que (14) affirme qu'il y a en tout et pour tout un seul bar, et qu'il est fermé. La restriction contextuelle évoquée plus haut peut s'appliquer naturellement de la même manière:

- (15) Dans la rue Brives, le seul bar est fermé.

$|A \cap C| = 1$

C représente les restrictions contextuelles pertinentes. (en l'occurrence une localisation dans la rue Brives).

Une différence analogue s'observe pour les définis à génitif indéfini pluriels munis d'une indication précise de cardinalité. Dans un énoncé comme (16):

- (16) [Cinq A] B

ex: Cinq piliers d'un pont se sont effondrés sous le choc

cinq s'interprète comme le nombre des piliers du pont qui se sont effondrés, et en vertu d'une implicature discutée par Hawkins (1978), il est en général admis que le pont en question a plus de cinq piliers. En revanche, un énoncé comme (17):

- (17) [Les Cinq A] B

ex: Les cinq piliers d'un pont se sont effondrés sous le choc

implique que le pont en question a cinq piliers en tout et pour tout.

Cette différence est préservée strictement quel que soit le génitif, indéfini ou défini.

- (18) Un seul vers d'un poème a retenu l'attention

Un seul (des) témoin(s) d'un crime refusa de témoigner

Implicature: Ce poème a plusieurs vers, le crime en question a plusieurs témoins

- (19) Le seul vers d'un poème a retenu l'attention

Le seul témoin d'un crime refusa de témoigner

Implicatures: Ce poème n'a qu'un vers; le crime en question n'a eu qu'un témoin.

Nous pouvons conclure que dans les GN à génitif indéfini, le déterminant défini initial garde bien sa valeur sémantique propre⁴, valeur révélée sans ambiguïté par les GN modifiés par *seul* ou par un modifieur de cardinalité.⁵

⁴ N. Flaux (1992, 1993) a repris systématiquement l'examen du contraste et insiste sur l'impossibilité de traiter ces définis à génitif indéfini comme des indéfinis standard. Elle rassemble des critères distributionnels, syntaxiques et sémantiques qui tendent plutôt à conclure qu'il s'agit de définis "défectifs", amputés de certaines de leurs propriétés habituelles par la présence du génitif indéfini.

⁵ Cette différence de portée de *seul* peut être reliée aux propriétés sémantiques des déterminants. un déterminant *intersectif* comme *un* s'applique à l'intersection des ensembles sujet et prédicat, un déterminant *proportionnel* limite la portée de *seul* au restricteur du quantificateur (C.Dobrovie-Sorin (p.c.)). En DRT, cette différence de portée est directement dérivée de la notion d'indéfini (les conditions déterminent

Nous nous trouvons donc devant la question suivante: comment expliquer les autres propriétés, atypiques, de ces définis, et leur grande similitude de fonctionnement avec les groupes nominaux indéfinis. En substance: quelle définition constante donner de *le* de telle sorte qu'on explique la disparition de certaines propriétés (souvent considérées comme définitoires) sous l'effet d'un génitif indéfini.

2. Indéfini et défini en DRT

Nous allons ici proposer une solution dans le cadre de la Discourse Representation Theory (Kamp 1981, Kamp et Reyle 1993). Les éléments de base de cette théorie seront supposés connus, de même que les analyses qu'elle propose des indéfinis et des pronoms (cf. notamment Corblin 1994, 1996, 1997).

(20) Analyse des indéfinis et des pronoms en DRT: rappel.

INDEFINI	PRONOM
<p data-bbox="386 1024 570 1052">Un homme dort.</p> <div data-bbox="415 1104 656 1268" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <p data-bbox="451 1129 467 1150">x</p> <p data-bbox="451 1167 570 1188">homme (x)</p> <p data-bbox="451 1209 516 1230">x dort</p> </div> <p data-bbox="386 1325 724 1423">Marqueurs de référence (MR) : x. x est un nouveau marqueur dans le discours.</p>	<p data-bbox="824 1024 894 1052">Il rêve</p> <div data-bbox="878 1104 1021 1268" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <p data-bbox="914 1129 930 1150">w</p> <p data-bbox="914 1167 963 1188">w=?</p> <p data-bbox="914 1209 987 1230">w rêve</p> </div> <p data-bbox="805 1314 1143 1398">? est à remplacer par un MR précédemment introduit dans le discours.</p>

2.1 Anaphore et présupposé d'unicité

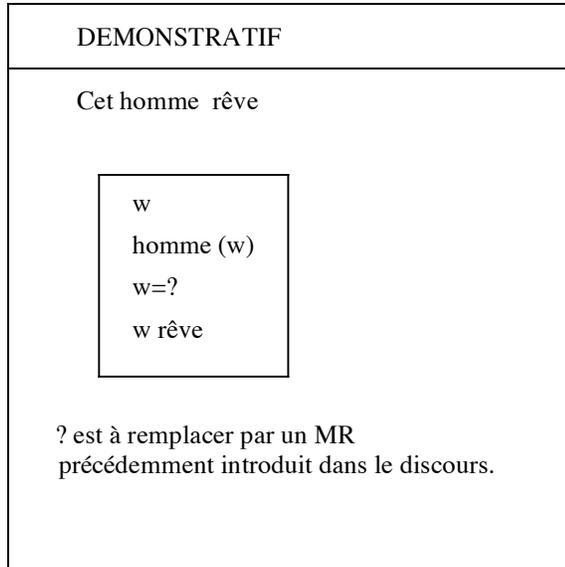
L'analyse en DRT des GN définis soulève beaucoup plus de difficultés que celle des indéfinis et des pronoms.

La représentation des démonstratifs peut ici servir d'élément de comparaison. L'analyse des démonstratifs, quelle que soit la richesse de

l'intersection), et de défini (les conditions du GN contraignent une variable d'ensemble); cf. Corblin (1997).

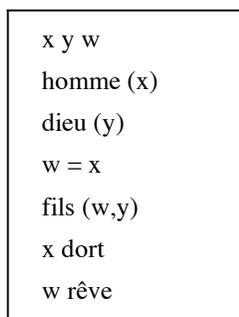
leur contenu lexical, peut s'obtenir en principe comme une extension de l'analyse des pronoms.

(21) Représentation des démonstratifs en DRT



En substance, les références démonstratives associent le contenu du GN démonstratif à un nouveau marqueur tout en forçant une identification de ce nouveau marqueur à un marqueur récemment introduit et saillant. La présence d'un génitif indéfini s'accommode sans difficulté de ce type d'analyse:

(22) Un homme dort. Ce fils d'un dieu rêve



Un tel schéma de règle de représentation du démonstratif implémente du moins correctement les théories qui tiennent que ce "coréférence" le GN qu'il introduit (Milner 1982) et cela, quel que soit son contenu lexical (Corblin 1987).

L'analyse du défini soulève en revanche des difficultés dans la mesure où le défini spécifique⁶ "passe" d'un fonctionnement anaphorique très proche d'un fonctionnement pronominal, ou démonstratif (*un chien...le chien*) à un fonctionnement autonome (*le père de Marie*), sans oublier la classe des fonctionnements "associatifs" (*un village ... l'église*).

La littérature fournit des analyses qui traitent le défini comme assertion (ou présupposition) d'existence et d'unicité d'un particulier satisfaisant le contenu nominal du GN (Russell 1905, Strawson 1950), et les analyses qui implémentent la théorie de la "familiarité" dans le cadre des sémantiques dynamiques (Heim 1982): selon cette théorie le défini exige que l'individu désigné par le GN défini appartienne à la base de connaissances utilisée pour interpréter le discours.

La tentative la plus élaborée de représentation du défini en DRT est celle de van der Sandt (1992) qui traite le défini comme un cas particulier de projection des présuppositions dans une théorie d'ensemble qui vise à identifier anaphore et présuppositions. Nous présentons ici rapidement le principe de traitement en l'illustrant par la comparaison entre les GN définis et les pronoms.

Un pronom comme *il* et un GN défini comme *la femme de Pierre* sont porteurs de présuppositions, dans la mesure où ils ne peuvent être employés sans que le contexte de discours contienne quelque information spécifique, inférable du contenu même de ces formes: en gros, il faut pour *il* que le contexte de discours ait mentionné (au moyen d'un GN masculin) un individu singulier, et pour *la femme de Pierre*, que le discours ait annoncé, ou que nous sachions que Pierre est marié.

Pour cette raison, lorsqu'un de ces éléments est rencontré, il s'agit d'abord d'essayer de trouver, dans la représentation du discours, l'information présupposée: cette opération peut conduire à ce que van der Sandt appelle le "liage" de la présupposition et Heim une relation de "familiarité" à un individu.

Si cette première opération échoue, c'est qu'une expression présupposant une information antérieure a été employée sans que cette information figure explicitement dans le discours: il faut alors "l'accommoder" (Lewis 1979), c'est-à-dire faire comme si elle était accessible dans ce contexte, et donc, dans le présent modèle de l'interprétation, l'inscrire dans la représentation du discours.

Il y a évidemment plusieurs cas de figure. Considérons *la femme de Pierre*, et l'information que Pierre est marié: nous pouvons posséder

⁶ On exclut ici les emplois génériques (*L'homme est un loup pour l'homme*) et les emplois intensionnels (*aller chez le médecin*).

l'information sans qu'elle ait été mentionnée, l'accepter comme une information nouvelle qui nous est par là indirectement communiquée, savoir que cette information est fausse, mais que l'interlocuteur est persuadé de sa véracité, etc... Pour van der Sandt, l'accommodation n'est ouverte qu'aux expressions dont le contenu lexical est suffisamment riche. Les pronoms, notamment, ont un contenu trop pauvre pour l'autoriser.

Dans la théorie de van der Sandt, il semble que la présupposition associée au défini soit plutôt une présupposition d'existence qu'une présupposition d'unicité. Qu'il s'agisse de liage ou d'accommodation, la condition de l'interprétation est la présence d'un Marqueur dans la représentation. Or la présence d'un Marqueur est associée en DRT à l'existence, non à l'unicité de l'individu satisfaisant la description dans le modèle.

Considérons deux groupes nominaux définis tels que: *la voiture de Pierre*, et *l'ami de Pierre*. La théorie demande en substance d'abord que l'on recherche dans la représentation du discours antérieur un MR qui satisfasse les conditions exprimées par le contenu du GN. Soit par exemple:

(23) La voiture de Pierre

x w
Pierre (x)
voiture (w)
a (x,w)
w=?

Il suffit que le discours contienne une phrase antérieure telle que: *Pierre a une voiture*, qui affirme l'existence (et non l'unicité) d'une voiture appartenant à Pierre pour que le défini *la voiture de Pierre* soit lié (identifié) au marqueur précédemment introduit. On obtiendra strictement les mêmes conclusions pour *l'ami de Pierre*.

Si le discours ne contient pas une telle phrase, un marqueur de ce type devra être accommodé, introduit dans le discours, ce qui revient à postuler, dans tout modèle vérifiant le discours, l'existence de l'individu correspondant, et non son unicité.

Or il y a des phénomènes d'interprétation non prévus par cette théorie, et notamment le suivant: un groupe nominal comme *l'ami de Pierre*, s'il n'est pas la reprise d'une mention immédiate, sélectionne une

interprétation très particulière de *ami de*, très exactement celle de *petit ami*, ou *compagnon*. Cette interprétation de *ami* a une propriété intéressante, elle est associée au postulat de signification suivant: si x vérifie $ami(a, x)$, x est unique

Cela semble impliquer que l'accommodation sélectionne l'interprétation de l'unité lexicale qui possède un postulat de signification exprimant l'unicité (sinon absolue, du moins typique) relativement à un paramètre. La question qui se pose est donc la suivante: pourquoi l'unicité est-elle impliquée dans le cas de l'accommodation, et non dans le cas du liage (anaphore)?

2.2 Éléments pour une solution

Supposons que la sémantique associée au défini morphologique (en français aux GN précédés de *le*, *la*, *les*) soit ainsi spécifiée:

(24) Définitude: définition

le X désigne x (X) ssi $|X \cap C| = 1$

les X désigne $\sum : x$ ($X \cap C$) ssi $|X \cap C| > 1$

$\sum : x$ (X) désigne la somme des x qui vérifient X .

Cette définition peut se gloser ainsi: *le* X désigne x si x est le seul X d'un ensemble éventuellement restreint par le contexte de discours C . Il s'agit en fait d'une contrainte qu'on peut voir comme une contrainte d'identifiabilité:⁷ *le* X s'utilise si et seulement si l'individu désigné est le seul à posséder la propriété X , dans un ensemble éventuellement restreint par le contexte de discours.

Notre proposition est proche de celle de Westerståhl (1987) pour l'anglais *the*:

(25) Proposition de Westerståhl concernant le défini

The n'est pas un DET mais un indicateur contextuel qui signale la présence d'un ensemble contextuel X de telle sorte que *the* A dénote $X \cap A$.⁸

Une des différences est que le recours à un ensemble contextuel est, dans notre approche, facultatif.

Nous pouvons, à l'aide de (24) essayer de traiter le problème évoqué pour le nom *ami*. Considérons la succession suivante:

⁷ Le terme de "présomption d'identifiabilité" repris par N. Flaux (1993) à Ducrot traduit bien cette idée. Il semble aussi que cette notion renvoie très directement aux travaux de Strawson.

⁸ Dans cette formulation, *DET* désigne un déterminant interprété comme quantificateur généralisé.

(26) Pierre avait un ami à Paris. L'ami de Pierre était dentiste.

La variable contextuelle *C* peut ici intervenir puisque dans le contexte du discours il y a un et un seul individu qui satisfait le contenu descriptif du GN défini. Cette interprétation anaphorique n'exige pas que Pierre ait un seul ami à Paris, et ne sélectionne aucune interprétation particulière du nom *ami*. Il est possible d'envisager que la variable *C* soit sélectionnée en vertu de considérations pragmatiques. Considérons un exemple d'école tel que (27):

(27) Un ami de Pierre vendit sa voiture à un autre de ses amis.
L'ami de Pierre partait au Canada et ne pouvait emporter sa voiture.
L'ami de Pierre en fut satisfait.

Bien que deux amis de Pierre soient mentionnés dans la phrase initiale, *l'ami de Pierre* s'interprète ici sans trop de difficulté comme l'un ou l'autre de ces amis, selon la nature des phrases en présence. Une première hypothèse serait d'utiliser la notion dynamique de *domaine de discours* introduite par F. Récanati (1996) pour rendre compte de cela.

On peut aussi tenter de traiter ces phénomènes comme relâchement de la contrainte d'unicité dans les contextes "à effet nul". En substance, la contrainte d'unicité n'est pas respectée dans l'ensemble des individus mentionnés en contexte. Cela détermine un cas d'ambiguïté, lequel ne compromet pas la réussite du discours pourvu que celui-ci offre assez d'éléments pour que le choix d'une valeur soit néanmoins opéré. Il faudrait, pour donner pleinement corps à une explication de ce type, entrer plus avant dans les questions de rhétorique du discours que nous ne pouvons aborder ici.

Mais il n'est pas absolument exclu que la variable *C* soit ignorée. Dans ce cas, nous cherchons s'il est envisageable que *ami de Pierre* puisse s'appliquer à un et à un seul individu "en tout". Si nous n'avons aucune information spécifique sur Pierre, nous allons par inférence conclure que cela est possible si *ami* reçoit l'interprétation particulière visée plus haut, et si Pierre est un individu tel qu'il satisfasse cette propriété.

Contrairement à la théorie de van der Sandt, il semble que cette théorie permette d'intégrer directement les divers cas d'anaphore associative (au sens large). Considérons un exemple tel que:

(28) Nous étions en 1967. Elle épousa le champion de France du 100 mètres.

Nous savons que *champion de France du 100 mètres* et *en 1967* suffisent à satisfaire la condition d'identifiabilité si *en 1967* est traité comme condition contextuelle dans la définition (24).

3. La représentation des définis à génitif indéfini

3.1 Représentation des définis à complément

Considérons le discours suivant:

(29) Pierre possède un chien. Le chien de Pierre dort

(a) Pierre
possède un
chien

x, y
<i>Pierre</i> (y)
chien (x)
possède ($y x$)

(b) Le chien de Pierre dort

z, y
<i>Pierre</i> (y)
<i>chien</i> (z)
<i>R</i> (y, z)
<u>$\text{chien}(z) \cap R(y, z) \cap C = 1$</u>
<i>dort</i> z

La DRS (b) représente la seconde phrase du discours. Nous avons fait figurer son contenu en italique, car il s'agit d'une étape provisoire de la représentation. En outre, dans l'approche "strawsonienne" adoptée ici, il peut y avoir échec si la présupposition déclenchée par le défini (soulignée) n'est pas satisfaite.

Le GN défini introduit un nouveau MR; nous représentons la préposition *de* comme une variable sur les relations binaires. La contrainte d'identifiabilité exige que le MR z soit le seul à satisfaire les conditions qui traduisent le contenu nominal du défini, le cas échéant dans un ensemble contextuellement restreint.

Formellement, la contrainte sera satisfaite s'il est possible d'*unifier* le MR z et un (seul) marqueur du contexte immédiat. Nous utilisons ici au sens strict la notion d'unification: z est une variable sur les individus contrainte par une liste de conditions (certaines étant constantes, d'autres variables (R)); nous utilisons donc également l'unification d'ordre supérieur, à laquelle il est fait recours dans beaucoup d'autres traitements de phénomènes anaphoriques (Cf. Gardent 1996, pour une présentation en français). Une variable v contrainte par un ensemble de conditions E , ne peut être unifiée à un Marqueur précédemment introduit que si celui-ci satisfait chacune des conditions de E , au besoin après unification éventuelle des variables sur les conditions.

Nous traitons l'unification comme un moyen possible de satisfaire la contrainte d'unicité (dans un ensemble contextuellement restreint par le discours).

Il est possible ici d'unifier les marqueurs x et z . Nous obtiendrons le résultat suivant:

(30) Représentation finale de (29)

x,y Pierre (y) chien (x) possède ($y x$) dort x

Notons que dans cet exemple, l'unification entre la variable R sur les relations binaires et la représentation d'une constante *possède* (x,y) est possible, et donne pour résultat la constante *possède* (x,y), ce qui est conforme à la définition classique de l'opération d'unification. Nous postulons donc que c'est en vertu de l'opération d'interprétation du GN défini par identification à la phrase initiale que la préposition *de* reçoit l'interprétation "possession". Nous ne voulons pas ici entrer dans une discussion d'ensemble sur l'interprétation de *de*. Il est vraisemblable que les items lexicaux jouent aussi un rôle pour spécifier la variable R (cf. Milner 1982, Godard 1992). Barker (1992), qui étudie le possessif dans des termes proches des nôtres distingue une détermination lexicale de la relation en *de* (ou intrinsèque) et une détermination extrinsèque de la relation en *de*.⁹Ce que nous postulons ici, c'est que l'unification de cette variable avec une relation introduite en contexte, est un effet induit par l'interprétation du défini. La forme générale du mécanisme proposé (variable sur les relations binaires et unification) est du même type que l'unification d'ordre supérieur utilisée dans le traitement de différents phénomènes d'ellipses (Dalrymple et al. 1991, Gardent, 1996)

⁹ Dans cet article, C. Barker postule que le possessif exprime une relation binaire R , qui est déterminée ou par le contenu lexical ou par le contexte. Nous faisons ici la même hypothèse pour la préposition *de* lorsque le GN est défini. Il me semble que l'approche de Barker et celle que je défends ici ont beaucoup de traits communs. Je ne suis pas tout à fait sûr cependant que les théories sous-jacentes du défini soient analogues.

Considérons, pour illustrer ce point, les exemples suivants:

- (31) Pierre chassait avec un chien. Le chien de Pierre débusqua un chevreuil
- (32) Pierre dessina un chien. Le chien de Pierre fut encadré et affiché dans l'entrée
- (33) Marie adorait un tableau. Le tableau de Marie représentait une licorne

Dans tous ces exemples, une possibilité existe de supposer l'identifiabilité satisfaite localement. Le contexte de discours, la nature des phrases à représenter, exigent même que cela soit le cas. Si *le chien de Pierre* est affiché dans l'entrée, *le chien de Pierre* ne peut pas être l'animal qu'il a recueilli, nourri et qu'il emmène en promenade tous les jours. L'interprétation résultante dans tous ces exemples est celle où la relation visée dans la seconde phrase n'est autre que celle qui est exprimée dans la première phrase. C'est très exactement ce que prédit notre traitement si *de* est traduit par une variable sur les relations binaires, et si le défini s'interprète par unification.¹⁰

Lorsque l'on ne peut satisfaire localement la condition d'identifiabilité, la seule hypothèse est de la supposer satisfaite "globalement", ce qui signifie que le discours est à interpréter relativement à une situation dans laquelle il n'existe qu'un seul individu du type décrit. Si une telle information n'est pas partagée, elle doit être accommodée, ce qui conduit à sélectionner les valeurs des variables ou des éléments sous-spécifiés qui soient susceptibles de conduire à l'unicité. Ainsi, si *le chien de Pierre* est à satisfaire hors contexte, la relation *R* sélectionnée pour l'interprétation de *de* sera l'interprétation "possession" (Cf. supra l'interprétation de *ami*). La raison en est, selon moi, que cette relation dite de "possession" entre un homme et un chien est une relation qui permet souvent d'isoler un et un seul chien.

La possibilité d'une satisfaction locale n'exclut pas absolument l'interprétation globale. Ainsi, nous représenterons (34) de la manière suivante:

¹⁰ Une conséquence de ce traitement est que *de* ne pourra éventuellement être interprété de la sorte que dans des GN définis interprétés localement, et c'est bien ce qu'on observe: l'interprétation de *chien de Pierre* qu'on a en (32) est par exemple totalement impossible dans un GN indéfini.

(34) Pierre observait un chien. Le chien de Pierre aboya

$x y z$ <i>Pierre</i> (y) <i>chien</i> (x) <i>observait</i> (y,x) $\lfloor \text{chien}(z) \rfloor \rfloor R(y,z) \rfloor (\lfloor C) = 1$ <i>aboya</i> (z))
--	---

Ici, il y a deux interprétations possibles: l'interprétation locale ("le chien que Pierre observait") ou une interprétation globale. Pour cette dernière, il s'agit d'unifier R avec une relation binaire telle que la condition d'identifiabilité soit satisfaite. Nous pouvons éventuellement faire appel à des connaissances spécifiques concernant Pierre, sinon nous devons accommoder la satisfaction de la condition d'unicité. Cette accommodation est soumise à un contrôle de plausibilité: *le chien de Pierre* est plus facile à accommoder que *le serpent de Pierre*. Le principe de ce contrôle est en substance le suivant: s'il existe dans nos connaissances d'arrière plan une valeur pour l'unification de R et d'une relation binaire souvent satisfaite et typiquement singularisante, elle sera choisie. C'est en vertu de ce mécanisme que nous serions amené à interpréter *le chien de Pierre* comme *le chien dont Pierre est le maître*.

3.3 Le critère de Quine (condition de nouveauté)

En DRT, un indéfini introduit dans le discours un nouveau marqueur de référence. Si le GN dans son entier est un pronom, ou un défini, comme nous venons de le voir, ce marqueur peut être identifié à un marqueur précédemment introduit. En revanche, pour les GN *indéfinis*, le marqueur du GN est nécessairement nouveau.

Il découle de cela que le marqueur du *génitif* indéfini ne peut être identifié à un marqueur antérieur. On explique par là immédiatement que la répétition littérale d'un défini à génitif indéfini vérifie ce que Milner appelle le critère de Quine, et qu'on appelle en DRT la condition de nouveauté.

(36) La voiture d'un ami est dans le
jardin

w,x
ami (w)
voiture (x)
poss (w,x)
x est dans le jardin

(37) La voiture d'un ami est dans
la cour

y, z
ami (y)
voiture (z)
poss (y,z)
z est dans la cour

Toute possibilité d'unification de z à x , qui conclurait à l'identité des deux voitures est exclue, simplement parce que cette unification exigerait que les marqueurs y et w (liant *ami*) soient unifiés, ce qui est impossible puisqu'en tant que MR d'indéfini, ils doivent au contraire satisfaire la condition de nouveauté.

3.4 Démonstratif, unicité et nouveauté

Une part très importante de la présente hypothèse est que démonstratif et défini reposent sur des mécanismes d'interprétation essentiellement différents (Cf. Corblin 1987). Au défini, on calcule le contenu nominal du GN, et on cherche dans quel contexte, local ou non, ce contenu nominal sélectionne un individu unique. Au démonstratif, on ajoute les contraintes apportées par le contenu nominal du GN démonstratif et par son prédicat à un marqueur contextuel récemment introduit.

Cette différence entre les opérations aura des conséquences sur l'interprétation d'un génitif indéfini dans un démonstratif. Considérons l'exemple suivant:

(38) Pierre eut un fils. Ce fils d'un médecin devint notaire

La première phrase de (38) donnera lieu à une représentation telle que (39):

(39) Pierre eut un fils

<p>w, z Pierre (w) fils (z) eut (w,z)</p>
--

La seconde phrase de (40) donnera, avant résolution:

(40) Ce fils d'un médecin devint notaire

<p>x, y fils (x) médecin (y) R(y,x) x=? x devint notaire</p>
--

La règle d'interprétation fondamentale du démonstratif demande d'identifier x à un marqueur du contexte. Nous avons deux possibilités: w (*Pierre*) ou z (*son fils*).

Si nous choisissons *Pierre*, nous ajoutons à ses propriétés le fait d'être lui-même fils d'un médecin qui est vraisemblablement un individu dont le discours n'a pas parlé.

(41) Ce fils d'un médecin = Pierre

w z x y
Pierre (w)
fil(s) (z)
eut (w,z)
fil(s) (x)
médecin (y)
$R(y,x)$
$x=w$
x devint notaire

w z y
Pierre (w)
fil(s) (z)
eut (w,z)
médecin (y)
eut(y,w)
w devint notaire

Représentation réduite

Nous avons résolu $R(y, x)$ en $eut(y, x)$ ce qui est quasiment la seule possibilité pour un nom tel que *fil(s)*.

Mais la rhétorique discursive induite de la co-présence de ces deux phrases nous incite plutôt à considérer que l'individu visé dans la seconde phrase est le fils de Pierre, ce qui est parfaitement possible pour le démonstratif:

(42) Ce fils d'un médecin = le fils de Pierre

w z x y
Pierre (w)
fil(s) (z)
eut (w,z)
fil(s) (x)
médecin (y)
$R(y,x)$
$x=z$
x devint notaire

w z y
Pierre (w)
fil(s) (z)
eut (w,z)
fil(s) (z)
médecin (y)
eut(y,z)
z devint notaire

Représentation réduite

La représentation réduite est bien formée, mais elle serait vérifiée s'il existait un individu qui soit à la fois fils de Pierre et fils d'un autre

individu (médecin). Il s'agit typiquement d'un cas où la cohérence de la représentation¹¹ peut être incompatible avec la présomption de nouveauté par défaut des indéfinis. Dans les cas de ce type, la condition de nouveauté, qui s'applique seulement par défaut ne s'applique pas, et on obtient, par inférence, une représentation de type:

(43) Représentation de (42) après révision de la condition de nouveauté

w z y
Pierre (w)
fil(s) (z)
eut (w,z)
fil(s) (z)
médecin (y)
eut(y,z)
y=w
z devint notaire

Après inférence

w z y
Pierre (w)
fil(s) (z)
eut (w,z)
médecin (w)
z devint notaire

Réduite

Cela revient à supposer ici que l'identité imposée par le démonstratif, $y=w$, défait la contrainte de nouveauté de l'indéfini si celle-ci est incompatible avec l'exigence d'une interprétation cohérente. Il s'agit au fond d'une application directe de la théorie du démonstratif introduite dans Corblin (1987) qui impose la co-référence, puis ajuste le contenu nominal. Au défini en revanche, c'est seulement s'il y a unification possible avec un marqueur précédemment introduit, que nous déduisons l'identité; cela exclut par définition les définis à génitif indéfini d'une relation de co-référence, puisque leur génitif introduit un nouveau marqueur (non unifiable avec un marqueur antérieur).¹²

3.5 Sur les difficultés d'emploi des définis à génitif indéfini

Dans le cadre de la présente théorie, les définis à génitif indéfini ont donc une particularité notable: ils ne peuvent pas être interprétés

¹¹ Parmi les séréotypes qui rendent cette représentation peu vraisemblable, on doit débusquer celui qui interprète "un médecin" comme référence à un homme. L'interprétation serait sinon cohérente si *un médecin* visait la mère de Pierre.

¹² On exclut naturellement de cette discussion les emplois attributifs comme *Pierre est le fils d'un ami* qui ne sont en général ni anaphoriques, ni source d'anaphore.

localement, puisqu'il est impossible, en raison de la nature indéfinie du génitif, de les unifier à des marqueurs introduits en contexte. Ainsi, si on peut avoir la succession:

(44) Pierre peignait un tableau. Je pris le tableau de Pierre

qui est en quelque sorte autonome, puisque le discours lui-même satisfait la condition d'identifiabilité, rien de tel ne peut se faire pour les définis à génitif indéfini comme le montre (45):

(45) Un ami peignait un tableau. Je pris le tableau d'un ami

Il est très difficile ici d'estimer que la phrase initiale satisfait la présomption d'identifiabilité du défini de la seconde. L'interprétation par défaut est que la seconde occurrence de *un ami* et la première désignent deux individus différents. Sur cette base, l'unification est impossible. Rien ici comme dans l'exemple (42) ne vient discréditer cette hypothèse, et le défini doit donc trouver "ailleurs" les conditions qui permettent de satisfaire la condition d'unicité.

La conséquence est que ces définis *le x d'un y* seront presque toujours à interprétation globale, et devront par conséquent s'appuyer sur une possibilité d'identification reposant sur l'existence et l'unicité typiques d'un individu de type *x* en relation avec un individu de type *y*. Ces définis seront par conséquent limités aux relations les plus stéréotypiques (*possession, partie de*) et seront donc lourdement dépendants des connaissances d'arrière-plan. Dans les termes de Bartning (1995), ces définis ne seront jamais "discursifs", mais "pragmatiques", et surtout "stéréotypiques". Cela signifie que ces définis à génitif indéfini sélectionneront, en cas de sous-spécification, les valeurs les plus singularisantes en fonction de connaissances partagées (cf. l'interprétation de *ami*).

Une deuxième propriété limite l'usage de ces GN. Ils représentent en fait une double introduction de particulier dans le discours: un particulier est introduit par le génitif, un autre par le GN entier. Et de plus, ce dernier est réputé identifiable via la présupposition d'une relation singularisante au premier. De tels GN impliquent par conséquent beaucoup d'inférences et de déterminations croisées dans l'espace d'un seul groupe nominal. On peut comprendre que cela limite leurs emplois.

4. Sur les définis faibles

Poesio (1994) isole une classe de définis à génitif indéfini qu'il appelle "weak definites" pour noter que ces définis ont certaines propriétés habituellement réservées aux GN dits *faibles* par Milsark. Ses exemples paradigmatiques sont les suivants:

- (46) Exemples de définis 'faibles' (Poesio 1994)
- the student of a linguist
 - the side of a mountain
 - the corner of a major intersection
 - the offices of an American corporation.

Poesio fait observer que ces GN n'impliquent ni la familiarité avec l'individu désigné (interprétation locale) ni l'unicité/totalité absolue dans l'univers de discours. Cette propriété est particulièrement nette en français pour des GN tels que *le flanc d'une montagne*, ou *le pilier d'un pont*, puisqu'il y a, nécessairement ou typiquement, plusieurs individus qui satisfont la description.

L'auteur ajoute que les seuls GN qui admettent ces propriétés sont des GN définis qui ont un complément en *of* constitué d'un GN "faible" au sens de Milsark (1977) et Barwise et Cooper (1981)¹³ Rappelons que Milsark appelle *faibles* les déterminant autorisés dans les phrases en *there is*, et forts les déterminant exclus dans ces phrases.

Considérons des GN comme *every linguist*, ou *Chomsky*, qui sont des GN *forts* dans la terminologie de Milsark.

- (47) John got these data from the student of every linguist

- (48) John got these data from the student of Chomsky

Poesio affirme que (47) et (48) supposent unicité ou familiarité, alors que (49), qui contient un génitif *faible* ne présuppose rien de tel :

- (49) John got these data from the student of a linguist

Pour Poesio, (49) n'implique pas que le linguiste en question ait un et un seul étudiant, alors que (48) implique que Chomsky ait un seul étudiant.

Poesio souligne en outre que cette licence ne peut toucher que des définis à génitif. Considérons ses exemples:

- (50) John got the data from the student

- (51) John got these data from the student who studies with a linguist

- (52) John got these data from the student with a brown jacket

Dans chacun de ces cas, la familiarité avec l'individu désigné est requise.

Notons que ces données pointent toutes dans la même direction: pour certains définis, la condition d'unicité/familiarité est relâchée: *le X*

¹³ Cf. Corblin (1997).

peut s'utiliser sans impliquer qu'un seul individu (localement ou globalement) satisfait X.

Nous appellerons dans cette section "défini faible" un défini singulier qui s'emploie sans impliquer familiarité ou unicité stricte. L'usage du terme ne signifie donc pas que nous faisons nôtre l'analyse de Poesio. En fait nous montrerons au contraire que les définis faibles n'ont pas nécessairement un génitif "weak".

4.1 Les définis faibles sont des définis nus

On ne signale peut-être pas assez, comme nous l'avons rappelé au début de cet article, que les définis munis d'un numéral, ou de *seul* ne peuvent en aucun cas s'affranchir de la condition d'unicité totalité:

(54) Les cinq doctorants d'un enseignant-chercheur

(55) Le seul doctorant d'un enseignant-chercheur

Dans ces deux exemples l'unicité/totalité est requise, et aucune variation de l'environnement n'est en mesure d'en obtenir le relâchement. Les définis faibles sont donc des définis nus.

4.2 Les définis faibles n'ont pas tous un génitif faible

Milner, Flaux et Poesio admettent un contraste net entre génitif indéfini et génitif défini. Milner affirme par exemple qu'il y a une différence relative au présupposé d'unicité entre:

(56) La fille de ce fermier --> ce fermier n'a qu'une fille

(57) La fille d'un fermier -->le fermier en question n'a pas nécessairement une seule fille

En ce qui me concerne, je ne partage pas ce jugement: pour moi, la condition d'unicité peut être relâchée dans les deux cas.

Ce qui montre en tout état de cause que le phénomène n'est pas dû à la nature du génitif, c'est que les exemples les plus évidemment opposés à l'interprétation par unicité ne font pas de différence entre nom propre et indéfini:

(58) L'épaule nue de Marie luisait dans l'ombre
L'épaule nue d'une femme luisait dans l'ombre

(59) J'ai abîmé l'aile d'une voiture, et dans l'accident, j'ai abîmé l'aile de ta voiture

Ces exemples bien connus impliquent la possession inaliénable d'individus dont il existe toujours un nombre pluriel constant et réduit d'exemplaires: deux épaules, deux yeux, quatre ailes, etc.. On doit me

semble-t-il admettre que dans ces cas, l'unicité n'est pas réalisée, puisqu'il n'est pas impossible de faire suivre de tels GN de la question: *lequel?*

(60) J'ai abîmé l'aile de ta voiture.

-- Laquelle?

(61) On tranchait la main d'un voleur.

--Laquelle?

Si nous avons affaire à un nombre élevé d'individus, le GN singulier ne peut plus s'employer.¹⁴

(62)? On trouva le cheveu d'une femme sur son col

(63)? On trouva la page d'un livre sur la table

Semblent également être dispensés de la condition stricte d'unicité les individus dont le nombre est typiquement faible, même si leur existence est plutôt typique que nécessaire comme *fil(s) de*.

Nous tirons de ces données la conclusion suivante: la condition d'unicité admet des dispenses qui doivent être mentionnées dans une théorie du défini indépendamment de la question des génitifs indéfinis.

Existe-t-il des cas où cette dispense n'existerait que pour un génitif indéfini? Parmi les exemples de Poesio, le seul qu'on pourrait invoquer est *the student of a linguist*, dont la transposition au français n'est pas simple. Si on admet cependant comme correcte la phrase (64):

(64)J'ai obtenu cette information de l'élève d'un linguiste

Il me semble qu'elle n'implique pas l'unicité, et s'oppose à (65) qui, elle, implique qu'il n'existe qu'un élève de Chomsky.

(65)J'ai obtenu cette information de l'élève de Chomsky

Un contraste du même type serait:

(66)J'ai trouvé ce détail dans l'article d'un linguiste

(67)J'ai trouvé ce détail dans l'article de Chomsky

Il paraît donc vrai que pour certains noms la nature indéfinie du génitif favorise la dispense d'unicité. Je ne vois pas très bien comment

¹⁴ Ceci montre qu'on ne peut rendre compte des données en supposant qu'on admettra un défini singulier faible si l'unicité est impossible, comme le suggère C. Dobrovie-Sorin (c.p.). Les exemples (62) et (63) établissent que l'on peut avoir nécessairement une pluralité d'objets répondant à la description sans que le défini singulier soit admis. La pluralité est une condition nécessaire pour qu'on admette un défini faible, et cela par définition, mais ce n'est pas une condition suffisante.

rendre compte de la différence entre les noms qui sont indifférents à la nature du génitif (*épaule, aile, fils de*) et ceux qui sont sensibles à la différence (*élève, article*). Dans les quelques exemples considérés deux paramètres peuvent être isolés: nombre fixe (*épaule, aile*) et/ou nombre typiquement restreint (*fils de*). Mais il n'est pas certain que cette différence résiste à un examen plus approfondi.

4.3 Il n'y a que les définis à génitif qui soient faibles

Ce point très intéressant est dégagé par Poesio. Les définis modifiés par une autre préposition ou par une relative ne sont pas quant à eux en mesure de s'affranchir de la condition d'unicité.

4.4 Problème et solutions

Poesio propose un traitement d'ensemble qui est en substance le suivant. Le rôle du complément en *de* est de sélectionner une interprétation relationnelle pour le nom recteur: *l'étudiant d'un linguiste* s'oppose ainsi à *l'étudiant avec une mèche blonde*. En outre, l'élément vis-à-vis duquel une relation est présumée est fixé par le génitif. Cette analyse est parfaitement compatible avec celle que nous proposons supra. Poesio en dérive en outre une explication de la mauvaise acceptabilité des définis à génitif dans les existentielles de l'anglais (de leur statut de déterminant faible, dans les termes de Milsark). Pour l'essentiel, il soutient que les déterminants forts sont ceux qui font peser une contrainte sur leur contexte (présupposition), et que les définis à génitif indéfini "annulent" cette contrainte dans la mesure où l'indéfini exclut précisément tout rapport à son contexte. Il s'agit d'une explication qui paraît cohérente avec les théories qui fondent les contraintes sur les existentielles en termes présuppositionnels (De Jong 1987).

Les analyses divergent cependant sur les rapports entre familiarité et condition d'unicité. Poesio soutient que le génitif fixant le paramètre défini par la relation, aucune familiarité avec le référent ou la source de la relation n'est requise. Ce que nous admettons. Il poursuit cependant ainsi: "The interpretation on which parameters are anchored does not impose on the context the constraint of providing a suitable referent, which explains why no familiarity is required, which in turn eliminates the requirement for uniqueness, if we accept Heim's reduction of uniqueness to familiarity" (op. cit. p. 17). Sur ce point, il y a divergence dans la mesure où dans notre approche, familiarité et unicité sont dans un rapport de complémentarité, non d'équivalence.

Ce qui en fait est à expliquer, c'est selon nous, que certains définis à génitif (indéfini ou non), et seulement eux apparemment, s'affranchissent de la condition d'unicité, laquelle semble autrement requise s'il n'y a pas familiarité avec le référent.

Une première hypothèse serait que ces GN sont en réalité "attributifs". On sait en effet que la contrainte d'unicité ne s'applique pas aux GN attribut:

(68) Pierre était le fils de Jean

n'implique pas que Jean n'ait qu'un fils. Il semble aussi que les définis sans génitif ne puissent pas avoir cette interprétation attributive:

(69) Pierre était l'homme que j'avais vu la veille

(70) Pierre était l'homme brun à la mèche blonde¹⁵

(69) et (70) n'ont qu'une interprétation équative.

Mais il y a de nombreux GN interprétables attributivement qui ne peuvent pas s'employer ailleurs sans exiger familiarité:

(71) Pierre était le compatriote de Jean

(72) J'ai rencontré hier le compatriote de Jean

Le dernier de ces énoncés ne sera correct que si la situation de discours nous rend familier un compatriote de Jean: dans nos termes, cela signifie que *le compatriote de Jean* ne réalise ni la condition d'unicité, ni les conditions qui autorisent certains GN à s'en affranchir.

La voie de l'interprétation attributive ne donne donc pas de solution satisfaisante, puisque les définis faibles sont un sous-ensemble des définis qui admettent un emploi attributif.

Résumons les traits pertinents pour tenter de proposer une solution.

Les définis faibles *le N de GN* sont ceux pour lesquels:

- 1) on sélectionne une interprétation relationnelle du nom recteur;
- 2) l'existence de Ns vérifiant cette relation à GN est typique;
- 3) les référents des Ns qui vérifient cette relation sont (nécessairement ou typiquement) en nombre réduit (et généralement fixe).

La condition (1) ne peut être réalisé que par un défini à génitif. Des GNs tels que *la fille au chapeau rouge, la fille que j'ai rencontrée*

¹⁵ Comme me le signale F. Kerleroux, il est possible d'avoir une interprétation attributive de certains GN à complément en *à* introduisant un "type": *Pierre était le quadragénaire aux foudres imprévisibles.*

exigent familiarité, ou unicité. Suivant en cela Poesio, je pense qu'il en va ainsi parce que seul *de* sélectionne une interprétation relationnelle du nom recteur. Une unité lexicale comme *filles* est particulièrement révélatrice à ce propos. Aucun des exemples mentionnés supra ne sélectionne l'interprétation de *filles* en tant que relation de parenté. Une préposition à contenu spécifié R_i , en revanche, déclenche la recherche d'un particulier vérifiant R_i , avec le génitif. Il est rare que l'existence de N_s vérifiant R_i soit typique, dans la mesure où ces prépositions dénotent en général des relations accidentelles.

Si comme on l'a supposé supra *de* s'interprète comme *variable* sur les relations binaires, le défini déclenche en principe une recherche de relation particulière qui soit singularisante.

Ce processus échoue, en quelque sorte a priori, si on ne parvient à trouver aucune relation R_i telle qu'il existe en général des individus de type N reliés par R_i à un particulier du même type que l'individu mentionné dans le génitif (condition 2). Ainsi, *le roman d'un homme, le serpent d'un homme* ne sont pas des définis faibles possibles. En revanche, il suffit de changer très légèrement les unités lexicales pour que cela redevienne plausible: *le roman d'un jeune auteur, le serpent d'un dresseur professionnel*.

Mais il faut en outre que ces individus soient en nombre réduit et/ou fixe: *le geste d'un homme, la lettre d'une femme*¹⁶, *la page d'un roman, l'escargot d'un éleveur d'escargots* ne sont pas des définis faibles plausibles bien que l'existence de particuliers vérifiant la description ne fasse guère de doute (condition 3).

Nous sommes ici mieux à même peut-être de comprendre pourquoi l'indéfinitude du génitif peut dans certains cas jouer un rôle d'adjuvant. Le schéma d'explication est fourni par un contraste comme: *le roman de Jean / le roman d'un jeune auteur*. *Jean* désigne un individu humain, et il n'est pas typique pour un individu humain qu'il écrive quelques romans, alors que ce dernier trait est un élément de définition de *auteur*.

Comment expliquer que les définis à génitif qui satisfont les contraintes précédentes s'affranchissent de la condition d'unicité? Nous ne pouvons invoquer ici l'existence d'autres paramètres de discours garantissant l'identification. Il semble plutôt que l'exigence d'identification elle-même ne soit pas strictement imposée, dans ces conditions particulières. Si notre analyse des variables pertinentes est

¹⁶ Il est très difficile de raisonner sur les GN associés à une action localisable dans le temps, car il est toujours possible de faire intervenir un point de référence temporel local qui singularise l'individu.

correcte, ces conditions sont les suivantes: l'existence de *Ns de*¹⁷ *GN* est typique, et ils sont en nombre fixe et/ou faible. Il est assez plausible de voir dans ce phénomène une licence concernant l'identifiabilité autorisée lorsque le groupe de candidats est restreint et que l'identification stricte n'est pas pertinente pour le discours. Il ne semble pas que l'indéfinitude du génitif y joue un autre rôle que celui d'adjuvant.

4.5 Note sur *un N de GN*

Je ferai avant de conclure quelques remarques spéculatives sur les groupes nominaux de structure *un N de GN* qui font écho à l'analyse qui précède des génitifs faibles.

Un serpent de Jean, un revolver de Jean sont peu acceptables, alors que des GN tels que *le serpent de Jean, le revolver de Jean* ne produisent pas le même effet. Comment l'expliquer? Ce qui sauve ces définis si on nous les propose hors contexte, c'est que nous les imaginons interprétés par familiarité (cf. § 3), donc dans un contexte où nous trouvons localement l'assertion d'existence d'un particulier vérifiant une relation (que le contexte spécifie).

Pour les indéfinis (*un serpent de Jean, un revolver de Jean*) nous nous privons par définition de cette ressource contextuelle, permettant de spécifier la relation visée localement. L'indéfini singulier paraît quant à lui associé à une implicature d'existence et de pluralité des N qui satisfont son contenu: **un double de quatre* n'est pas acceptable parce que l'implicature de pluralité est violée. Pour qu'un indéfini singulier à génitif soit admis, il faut donc que nous puissions trouver une connaissance sur le monde telle que pour une valeur de *R*, l'existence d'une pluralité d'individus vérifiant *R* soit vérifiée. Cette connaissance faisant défaut pour *serpent* (l'existence est ici en cause) ou pour *revolver* (la pluralité est ici en cause), les GN sont peu acceptables.

Nous pouvons tenter, toujours de manière assez spéculative une explication d'autres phénomènes d'acceptabilité ou de sélection des interprétations dans les GN indéfinis à génitif.

Nous avons déjà dit que le génitif indéfini rendait le GN défini dans le quel il se trouve totalement imperméable aux interprétations *discursives* (Bartning 96) de *de*. Un autre phénomène rappelé par Milner est que l'indéfini tend à exclure l'interprétation "possessive" de *un livre de Jean*: *un livre de Jean* c'est plutôt le livre que Jean a écrit que celui qu'il possède. Ce qui semble se produire, c'est que dans un GN indéfini, la préférence pour spécifier la relation visée par *de*, va à celle qui est la

¹⁷ *de* s'interprétant comme relation prototypique.

plus spécifique aux unités lexicales utilisées. Nous entrons donc ici dans le domaine de la sémantique lexicale. Supposons que *livre* distingue des relations à un auteur et à un éditeur, que *aquarelle* distingue une relation à un auteur, et qu'une vaste classe d'objets, incluant les artefacts comme *livre* et *aquarelle* aient une relation possible à un possesseur. Le propre des GN indéfinis semble être de privilégier le recours à l'interprétation spécifique aux unités lexicales choisies: *une aquarelle de Pierre*, c'est plutôt une aquarelle qu'il a peinte qu'une aquarelle qu'il possède (bien que cette dernière interprétation ne soit pas exclue). En d'autres termes, il semble que dans les GN indéfinis, ce soient les informations lexicales contenues dans le GN qui dictent les préférences d'interprétation, sans influence de contraintes externes comme la présomption d'identifiabilité qui surdéterminent l'interprétation des GN définis.

5. Conclusion

Nous avons ici proposé un traitement des définis à génitif dans un cadre formel explicite, la DRT. Ce traitement repose sur une théorie du défini formulée en termes d'identifiabilité, qui conçoit familiarité et unicité comme deux manières de satisfaire la contrainte d'identifiabilité. La théorie proposée permet de dériver certaines des propriétés sémantiques apparemment paradoxale des définis à génitif indéfini signalées à l'attention par J.-C. Milner (1982)¹⁸.

Au cours de ce travail nous avons été amené à mettre en relief tout particulièrement, comme Milner dans les travaux mentionnés, le fait que ces propriétés appartiennent non aux définis à complément indéfini en général, mais spécifiquement aux définis à *génitif* indéfini. La théorie introduite dans cet article traite la préposition *de* comme une variable sur les prédicats à deux arguments (ce qui constitue une implémentation simple des théories qui tiennent *de* pour une préposition sous-spécifiée, ou "incolore" (Cf. Kupferman 1996)). Dans un groupe nominal défini, cette variable est identifiée à un prédicat binaire capable de satisfaire la contrainte imposée au contenu du GN entier par son statut de GN défini. Nous dérivons ainsi directement les interprétations "discursives" de la préposition *de* (Bartning 1996) et le fait que ces interprétations n'existent que dans les GN définis. Il est probable que cette même théorie ouvre une voie féconde pour dériver l'interprétation spécifique donnée à *de* dans les interprétations par unicité (cf. le cas de *ami*). Nous avons au moins montré que cette piste

¹⁸ Dériver les propriétés syntaxiques paradoxales n'était pas ici notre objectif. Nul doute que cela consitue une mise à l'épreuve intéressante des théories syntaques de l'opposition *défini/indéfini*.

donne des résultats intéressants sur quelques exemples d'ambiguïté lexicale.

La dernière section de l'article s'intéresse aux GN définis qui s'affranchissent ostensiblement de la condition d'unicité (*l'aile de ma voiture, le flanc du navire*). En opposition à Poesio (1994), qui localise le paramètre pertinent dans le statut de GN *faible* (au sens de Milsark (1974) et Barwise et Cooper (1981)) du génitif, nous avons soutenu ici que le statut du génitif n'est pas crucial. La thèse défendue est qu'il s'agit d'une licence en matière d'identifiabilité admise pour les individus dont l'existence est typique et le nombre est fixe et/ou très réduit.

Références

- Barker, C. "Definite Possessives and Discourse Novelty", *Chicago Linguistic Society Proceedings*, 1992, p. 26-41.
- Bartning, I. "Eléments pour une typologie des SN complexes en *de* en français", *Langue Française* 109, 1996, p.29-43.
- Barwise, J. & Cooper, R. "Generalized quantifiers and natural language", *Linguistics and Philosophy*. 4, 1981, p.159-219.
- Corblin F. *Les formes de reprise dans le discours*, Presses Universitaires de Rennes, 1995.
- Corblin F. "Les indéfinis: variables et quantificateurs", *Langue française* 116, 1997, p. 8-33.
- Corblin F. ed. *Sémantiques du discours*, *Langages* 123, 1996.
- Corblin, F. *Indéfini, défini et démonstratif. Constructions linguistiques de la référence*, 1987, Genève, Droz.
- Corblin, F. "La condition de nouveauté comme défaut", *Faits de langue* 4, 1994, p.147-153.
- Dalrymple, M., Stuart, S., Pereira, F. "Ellipsis and Higher-order Unification", *Linguistics and Philosophy*, 1991, 14, p.399-452.
- De Jong, F. "The compositional nature of (in)definiteness", *The Representation of (In)definiteness*, 1987, MIT Press, p. 270-285.
- Flaux, N. "Les syntagmes nominaux du type *le fils d'un paysan* : référence définie ou indéfinie?", *le Français moderne* 1, 1992, p. 113-140.
- Flaux, N. "Les syntagmes nominaux du type *le fils d'un paysan* : référence définie ou indéfinie?", *le Français moderne* 2, 1993, p. 23-45.
- Gardent, C. "Anaphores parallèles et techniques de résolution", *Langages* 123, 1996, p.75-99
- Godard, D. "Extraction out of NP in French", *Natural Language and Linguistic Theory* 10, 1992, p. 233-277.

Groenendijk, J., Jansen, T., Stokhof, M. *Truth interpretation and information*, 1984, Dordrecht, Foris.

Hawkins J.A. *Definiteness and Indefiniteness . A Study in Reference and Grammaticality Prediction*, 1978, Londres , Croom Helm.

Heim, I. *The semantics of Definite and Indefinite Noun Phrases*, 1982, Hamherst, University of Massachussets.

Kamp, H, Reyle, U) *From Discourse to Logic*, 1993, Kluwer.

Kamp, H. (1981) "A theory of truth and semantic representation", *Truth interpretation and information*, 1984, Dordrecht, Foris, p.1-41.

Kupferman, L. "Un bien grand mot : *de*", *Langue française* 109, 1996, p. 3-8.

Milner J.-C. *Ordres et raisons de langue*, 1982, Paris, Seuil.

Milsark, G. *Existential Sentences in English*, 1974, Ph.D. dissertation, MIT.

Poesio, M. "Weak Definites", *Proceedings of the fourth Conference on Semantics and Linguistics Theory*, SALT-4, 1994.

Récanati, F. "Domains of discourse", in *Linguistics and Philosophy* 19, 1996, p. 445-475.

Reuland, E., ter Meulen, A. *The Representation of (In)definiteness*, 1987, MIT Press.

Russell, B. "On denoting", in *Mind* 14, 1905, p. 479-493.

Strawson, P.F. "On Referring", in *Mind* 59, 1950, p. 320-344.

van Benthem, J., ter Meulen, A. *Generalized Quantifiers in Natural Language*, 1994, Foris, Dordrecht.

van der Sandt, R. "Presupposition Projection as Anaphora Resolution", *Journal of Semantics* 9, 1992, p.333-377.

Westerthal, D. "Determiners and Context Sets", van Benthem, J., ter Meulen, A. *Generalized Quantifiers in Natural Language*, 1994, Foris, Dordrecht, p.45-72.

Woisetschlaeger, E. "On the Question of Definiteness in *An Old Man's Book*", *Linguistic Inquiry* 14,1983, p.137-154.

